RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

portant nomination au Comité national d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu les articles L. 323-1 à L. 323-16 du code rural et de la pêche maritime relatifs aux groupements agricoles d'exploitation en commun ;

Vu les articles R. 323-1 à R. 323-51 et notamment les articles R. 323-5 et R. 323-6 du code rural et de la pêche maritime ;

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du comité national d'agrément des GAEC, pour une durée de trois ans, en qualité d'agriculteurs,

sur proposition de l'Association nationale des sociétés et groupements agricoles pour l'exploitation en commun :

MM. BRENON (Gilles) et CHAPOLARD (Dominique), titulaires, renouvelés dans leur fonction,

Mme CHAMOT (Régine) et M. HALLEUX (Didier), suppléants, renouvelés dans leur fonction.

Article 2

La directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 22 JUIL. 2014

Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au Sous-directeur
des entreprises agricoles

Sylvain MAESTRACCI